

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION



1 L'entrée dans l'Union européenne des anciennes démocraties populaires (1^{er} mai 2004)

Le 1^{er} mai 2004, dix pays dont huit de l'ancien bloc communiste entrent dans l'Union européenne. Le 3 mai, une cérémonie d'accueil des nouveaux États membres se tient à Strasbourg, devant le Parlement européen.



2 L'Union européenne rejetée par le Royaume-Uni

Lors du référendum organisé le 23 juin 2016, 52 % des votants ont souhaité quitter l'Union européenne. Manifestation en faveur du Brexit (sortie du Royaume-Uni de l'UE), 15 juin 2016.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

Fiche d'objectifs

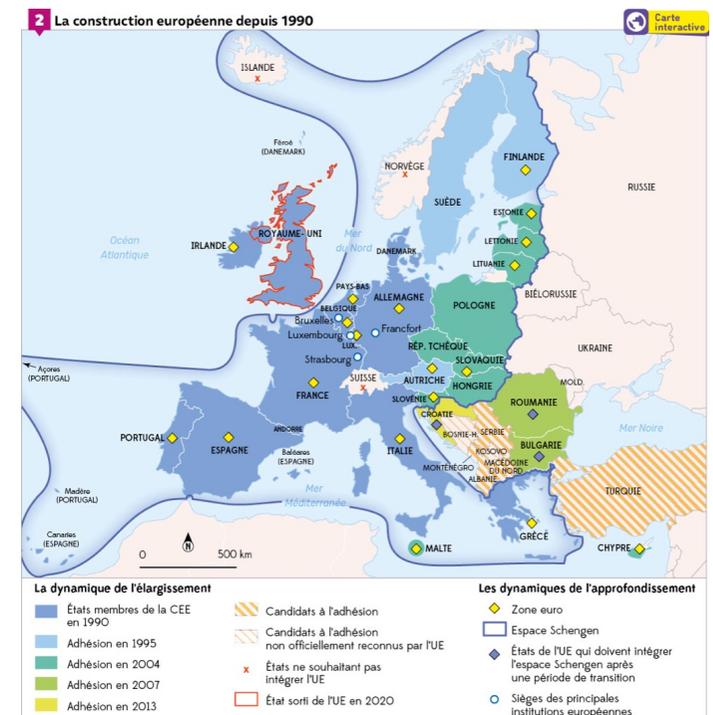
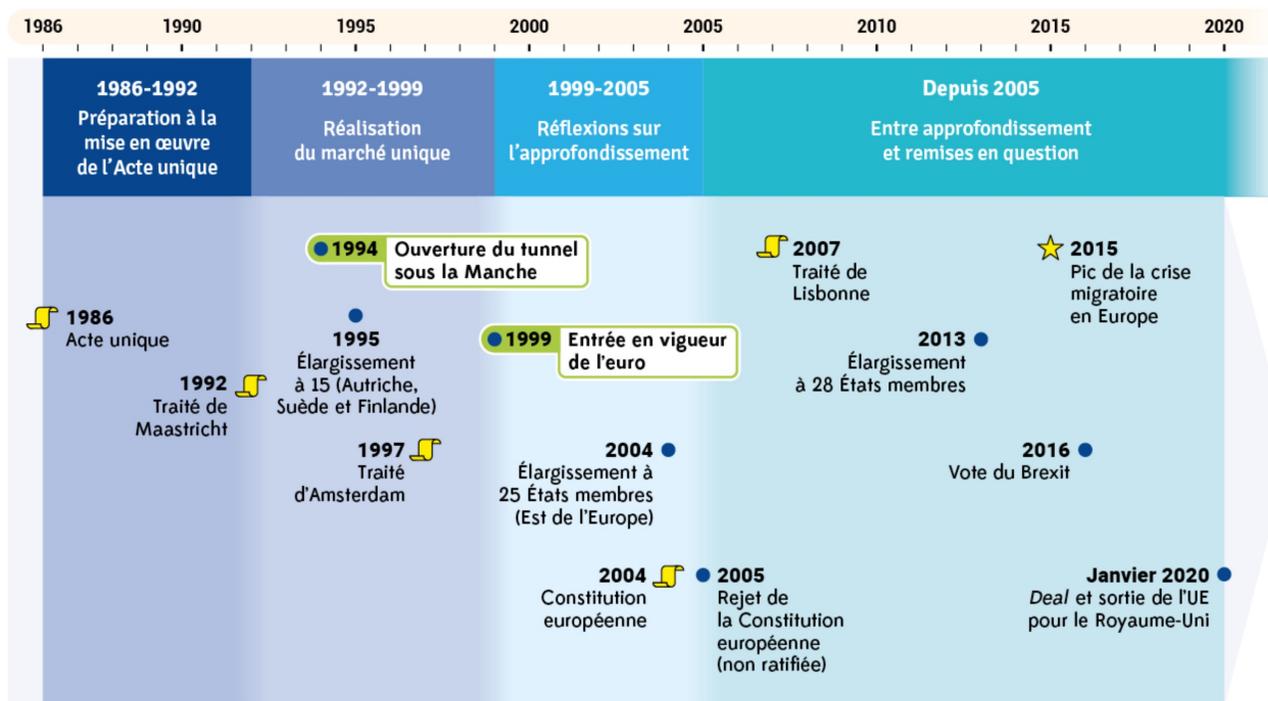
Notions et vocabulaire à savoir définir	Repères chronologiques à savoir situer :
<ul style="list-style-type: none">- construction européenne- élargissement, approfondissement- fédéralisme, souverainisme, populisme- majorité qualifiée- critères de convergence- option de retrait (<i>opting out</i>)- Brexit, Frexit, Grexit- eurocatie, euroscepticisme- politiques d'austérité- migrant, réfugié, xénophobie	<ul style="list-style-type: none">- dater les traités européens de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice et de Lisbonne- dater le projet avorté de Constitution européenne- dater l'inauguration du tunnel sous la Manche et la mise en circulation de l'euro- dater et situer les quatre phases d'élargissement entre les années 1990 et 2010- dater le début et la fin du processus de <i>Brexit</i>- situer les quatre capitales de l'Union européenne
Grandes lignes du cours à savoir expliquer :	Capacités et méthodes à savoir maîtriser :
<ul style="list-style-type: none">- comment le traité de Maastricht a-t-il rendu possibles des élargissements et des approfondissements de l'Union européenne ?- pourquoi l'Union européenne est-elle remise en question à partir des années 2000 ?	<ul style="list-style-type: none">- décrire précisément un document iconographique : structure, plans, formes, couleurs...- mobiliser les connaissances de la leçon pour expliquer le document iconographique- mettre en évidence les intérêts et les limites du document en conclusion

Évaluation (couplée avec le chapitre 9) : Analyse d'un document (1 heure)

Vous disposerez d'un document (texte). À vous de le présenter précisément en introduction, d'en faire l'analyse en le citant entre guillemets et en mobilisant des connaissances afin de l'expliquer. Vous devrez aussi le critiquer en conclusion (en montrant les intérêts et les limites de ce document).

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

Introduction



Problématique : Pourquoi l'élargissement et l'approfondissement de l'Union européenne, qui auraient la renforcer, provoquent-ils des crises majeures depuis 1992 ?

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

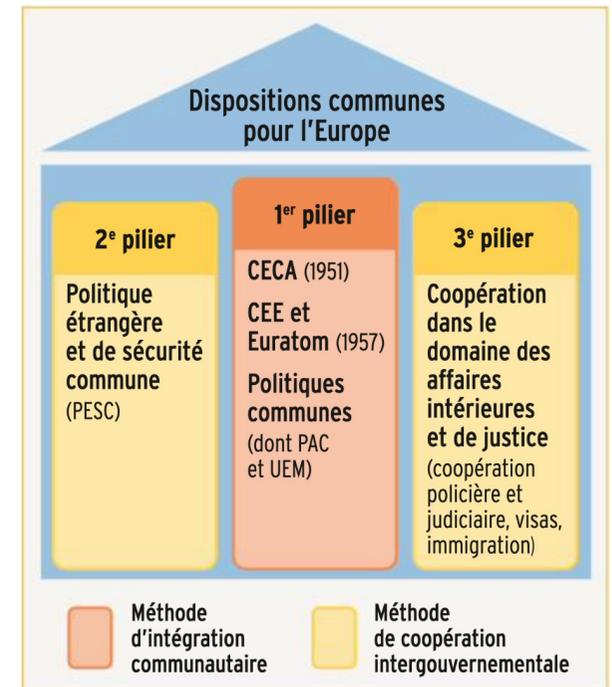
A. Le traité de Maastricht et la fondation de l'Union européenne : 1992-1993



La signature du traité de Maastricht (1992)

La signature du traité de Maastricht, le 7 février 1992, par les douze États membres de la Communauté économique européenne (CEE) marque un tournant dans l'histoire de la construction européenne. Ce traité permet de dépasser l'objectif initial du projet européen, essentiellement centré sur la coopération économique, en y ajoutant une importante dimension politique. L'Union européenne est ainsi créée, et a vocation à s'élargir à d'autres pays. Le traité institue également une citoyenneté européenne.

Cérémonie de la signature du traité de Maastricht, le 7 février 1992.



1 Les piliers de l'Union européenne

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

A. Le traité de Maastricht et la fondation de l'Union européenne : 1992-1993



2 Un référendum disputé

Affiches de l'Union pour la démocratie française (UDF) et du Front national (FN) lors de la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht, août 1992.

5 La difficile ratification du traité de Maastricht

Après la signature du traité par les chefs d'État et de gouvernement, celui-ci doit être ratifié par chacun des États membres selon la procédure de leur choix.

Pays	Date	Mode de ratification	Résultat
Danemark	Juin 1992	Référendum	● Non (50,7 %)
Irlande	Juin	Référendum	● Oui (68,7 %)
Luxembourg	Juillet	Parlement	● Oui
Grèce	Juillet	Parlement	● Oui
France	Septembre	Référendum	● Oui (51,04 %)
Italie	Octobre	Parlement	● Oui
Espagne	Octobre	Parlement	● Oui
Belgique	Novembre	Parlement	● Oui
Allemagne	Décembre	Parlement	● Oui
Portugal	Décembre	Parlement	● Oui
Pays-Bas	Décembre	Parlement	● Oui
Danemark ¹	Mai 1993	Référendum	● Oui (56,7 %)
Royaume-Uni	Mai	Parlement	● Oui ²

1. Le Danemark ratifie le traité après avoir obtenu un statut particulier l'exemptant de la monnaie unique et d'autres dispositions du traité de Maastricht.

2. Ratification obtenue de justesse par le Premier ministre John Major.

4 La naissance d'une citoyenneté européenne



« Article 8 Il est institué une citoyenneté de l'Union.

Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

Article 8 A Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, sous réserve des limitations et conditions prévues par le présent traité [...].

Article 8 B

Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État. [...]

Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant¹ a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État.

Article 8 C

Tout citoyen de l'Union bénéficie, sur le territoire d'un pays tiers² [...], de la protection des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre [...].

Article 8 D

Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le Parlement européen.»

Traité de Maastricht, Titre II, 7 février 1992.

1. Dont il n'a pas la nationalité.
2. Extérieur à l'Union européenne.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

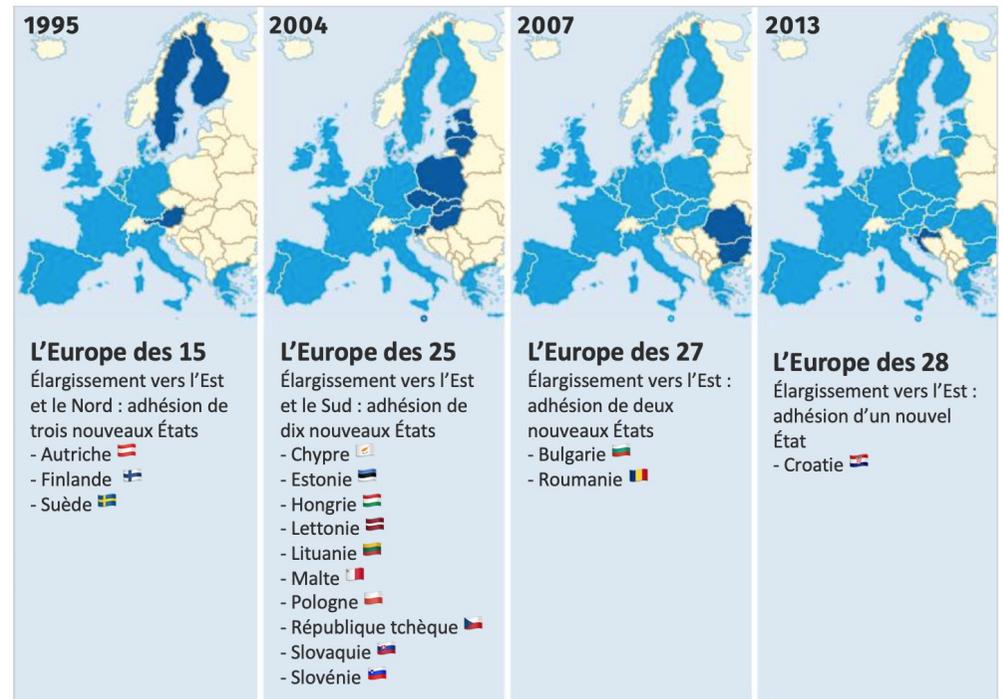
B. Les élargissements de l'Union européenne : de quinze à vingt-huit membres

2 Les critères d'adhésion

Critères politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Démocratie et État de droit. • Respect des Droits de l'homme. • Respect et protection des minorités.
Critères économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Économie de marché viable. • Capacité à faire face à la concurrence à l'intérieur de l'UE.
Acquis communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accepter de souscrire aux objectifs de l'Union, en particulier l'UEM. • Incorporer les lois et règles communautaires dans les législations nationales (1995).
Capacité d'intégration (à remplir par l'UE)	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de l'UE à accueillir de nouveaux membres (2006).

En 1993, le Conseil européen (ou Sommet européen), réuni à Copenhague au Danemark, fixe les conditions politiques et économiques que les candidats à l'entrée dans l'Union européenne doivent réunir.

Celles-ci sont complétées lors des sommets de Madrid en Espagne (2005) et de Bruxelles en Belgique (2006).

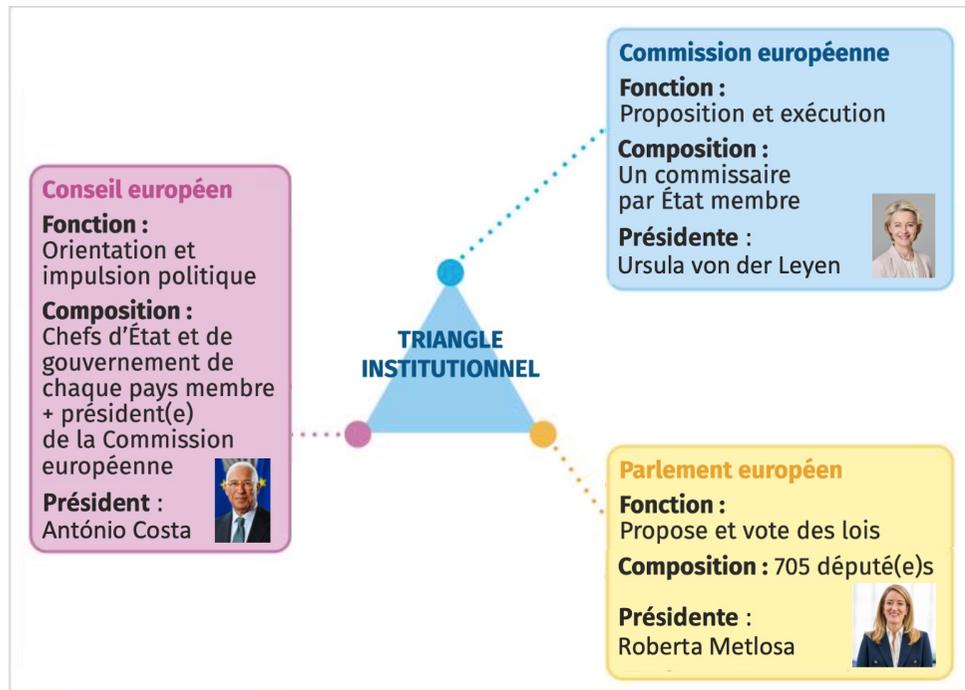


4 Les élargissements progressifs de l'Union européenne

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

B. Les élargissements de l'Union européenne : de quinze à vingt-huit membres



1 Le fonctionnement de l'Union européenne



H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

B. Les élargissements de l'Union européenne : de quinze à vingt-huit membres



Le drapeau européen
Les douze étoiles disposées en cercle symbolisent les idéaux d'unité, de solidarité et d'harmonie entre les peuples européens.

L'hymne européen
L'air est tiré de la *Neuvième symphonie* de Beethoven. Lorsqu'il est joué en tant qu'hymne européen, il est sans paroles.

9 mai: Journée de l'Europe
L'idée d'une Europe unie a été lancée pour la première fois le 9 mai 1950 par Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères. C'est pourquoi le 9 mai est célébré comme jour anniversaire de l'Union européenne.

Unie dans la diversité
Telle est la devise de l'Union européenne.

3 Les symboles de l'Union européenne

Carte postale éditée par la Commission européenne, 2005.

INFO

Les symboles de l'Union européenne sont :

- un drapeau (12 étoiles jaunes sur fond bleu) depuis 1986
- un hymne, *L'Ode à la joie* de la neuvième symphonie de Beethoven, depuis 1985
- une journée de l'Europe, le 9 mai, instaurée en 1985
- une monnaie, l'euro, depuis 1999
- une devise : « Unie dans la diversité », qui a été imaginée en 1999 mais n'a pas de caractère officiel à la différence des autres symboles



H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

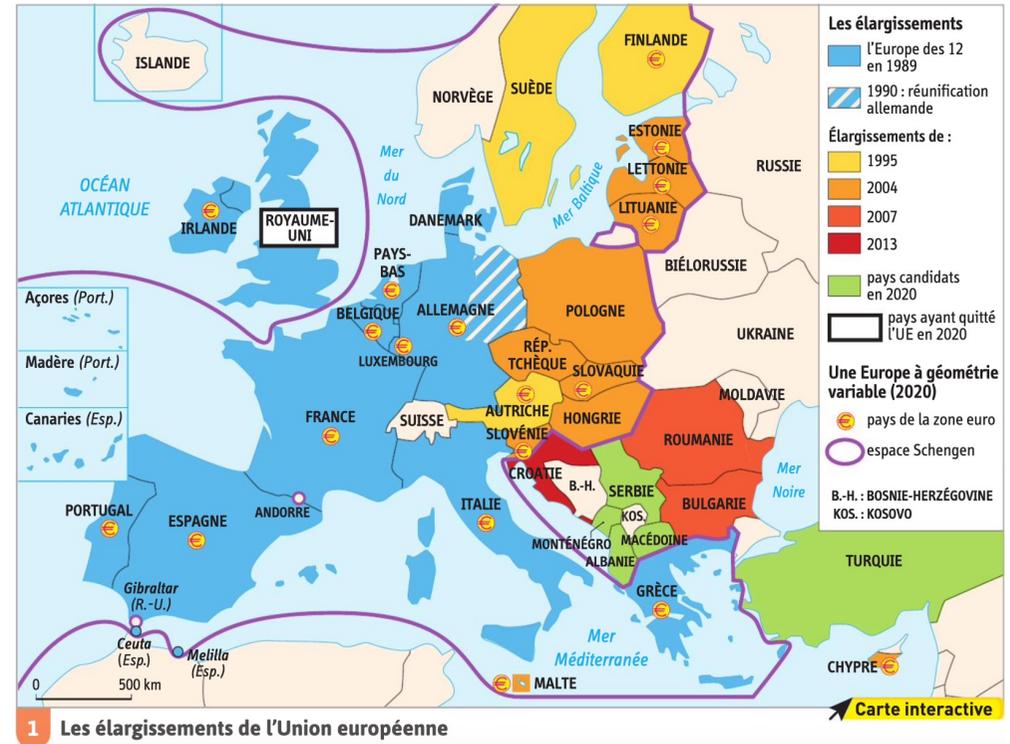
C. Les approfondissements de l'Union européenne : de nouvelles orientations

2 Le programme Erasmus+



ERASMUS+
JEUNES
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE ?

Fondé en 1987, le programme Erasmus+ a été élargi aux apprentis en 1995. Brochure de promotion du programme, 2015.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

C. Les approfondissements de l'Union européenne : de nouvelles orientations

POINT DE PASSAGE ET D'OUVREURE 1 : 1994 : LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Doc. 1 : Un discours de Margaret Thatcher à l'Élysée (1987)

Les relations franco-britanniques ont été marquées par une attention particulière de la part de la Grande-Bretagne au regard de la construction de ce tunnel. Margaret Thatcher, Première ministre britannique, a tenu un discours à l'Élysée le 15 mai 1987, au moment de la signature de l'accord de coopération franco-britannique pour la construction du tunnel sous la Manche.

Doc. 2 : L'inauguration du tunnel sous la Manche (1994)

Le 6 mai 1994, le président français François Mitterrand et le roi d'Espagne Juan Carlos Ier inaugurent le tunnel à Coquelles (Pas-de-Calais). Au deuxième rang, on reconnaît Jacques Delors, président de la Commission européenne, ce qui montre le soutien de l'Union européenne au projet de tunnel sous la Manche.

Doc. 3 : Un succès technique et commercial

Doc. 4 : Le trafic dans le tunnel

Doc. 5 : Un tunnel qui ne fait pas l'unanimité

Les constructeurs du tunnel ont eu à cœur de convaincre les citoyens de la région de la nécessité de ce projet. Cependant, certains habitants de la région ont exprimé des réserves quant à l'impact environnemental et à la sécurité du tunnel.

Doc. 6 : La pression migratoire

Le tunnel sous la Manche a permis de faciliter les échanges commerciaux et touristiques entre la France et le Royaume-Uni. Cependant, il a également été critiqué pour avoir contribué à l'augmentation de la pression migratoire vers l'Europe.

Publicité financée par Flexlink (lobby des compagnies de ferry transmanche), 1985

Point de passage et d'ouverture 1 : 1994 : Le tunnel sous la Manche
Consigne : À l'aide des documents du dossier, complétez le tableau-ci dessous.

Point méthode : Analyser un document iconographique (affiche, caricature, une)

- débiter par décrire l'affiche : éléments dessinés, couleurs, position...
- mobiliser des connaissances du cours : événements, personnages, notions...
- critiquer le document : donner les intérêts et les limites du document

Un tunnel qui contribue à une plus grande intégration européenne	Un tunnel qui est l'objet de nombreux débats depuis le début du projet
•••	•••
•••	•••
•••	•••
•••	•••
•••	•••

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

I. L'Union européenne, une construction qui s'élargit et qui s'approfondit

C. Les approfondissements de l'Union européenne : de nouvelles orientations

5 Des mêmes mesures pour concilier élargissement et apprt approfondissement



Opting-out

Droit de retrait pouvant être négocié par les États membres quand de nouvelles politiques communes sont décidées, afin de ne pas y participer.

 Traité de Maastricht (1992)



Coopérations renforcées

Permettent à un groupe d'États de poursuivre une politique commune dans un domaine particulier sans y associer les autres membres de l'UE.

 Traité d'Amsterdam (1997)

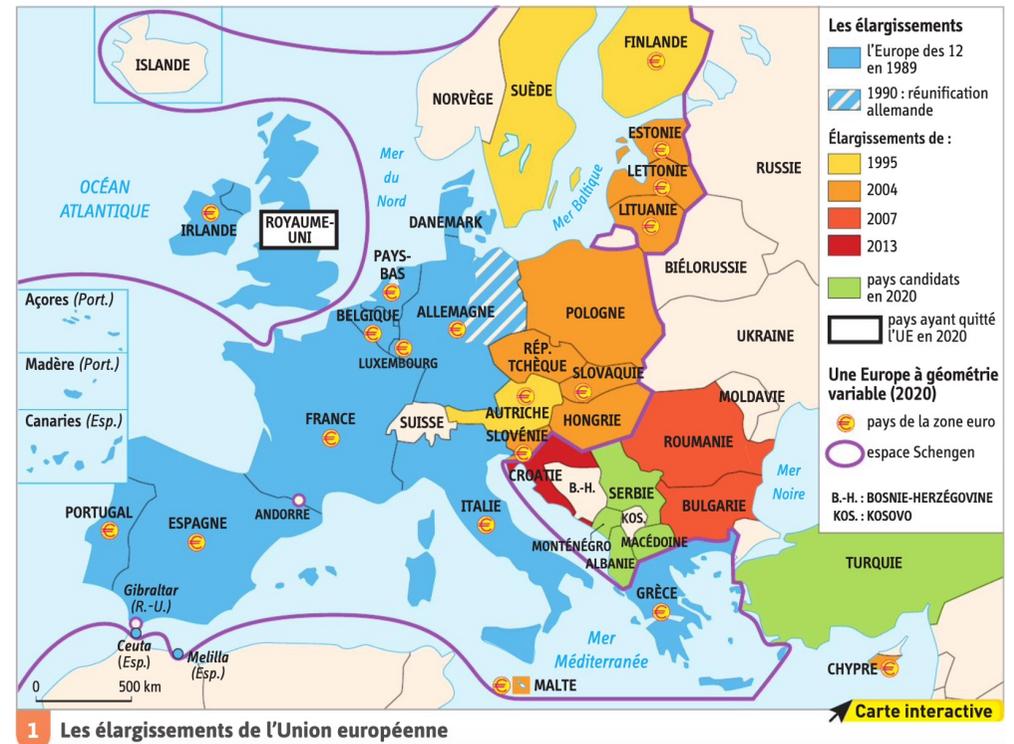


Extension du vote à la majorité qualifiée

Facilite la prise de décision au Conseil de l'UE.

 Traité de Nice (2001)

 Traité de Lisbonne (2007)



H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

A. Une construction inachevée qui peine à s'imposer sur la scène internationale



1 L'UE, un espace de coopération à plusieurs vitesses

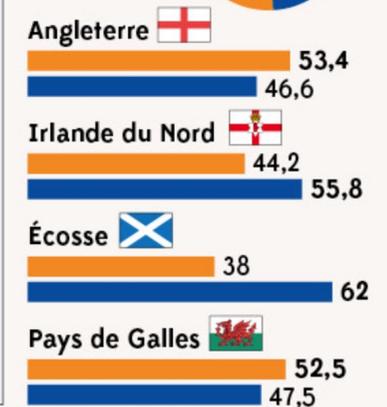
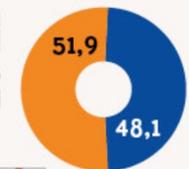
1 Les résultats du référendum du 23 juin 2016

Question posée : « Le Royaume-Uni doit-il rester membre de l'Union européenne ou quitter l'Union européenne ? »

En %

- Quitter
- Rester

Ensemble des votes du Royaume-Uni



H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

A. Une construction inachevée qui peine à s'imposer sur la scène internationale



2 Le Brexit : le Royaume-Uni quitte l'Union européenne (31 janvier 2020)
Le 23 juin 2016, les Britanniques se prononcent à 51,9 % en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.
Le 31 janvier 2020, après plus de trois ans de négociations, le pays quitte l'Union.

6 La sortie du Royaume-Uni de l'UE

« Pour certains, la sortie du Royaume-Uni est une catastrophe : de fait, l'Union européenne perd l'une de ses trois grandes puissances, une des plus importantes places financières au monde, le premier partenaire diplomatique des États-Unis en Europe. Pour d'autres, elle peut permettre de ressouder l'Union : le Royaume-Uni étant historiquement l'un des pays les moins favorables à l'intégration européenne, sa sortie peut inciter les autres États à aller de l'avant [...].

Le Royaume-Uni devrait avoir à verser une cinquantaine de milliards d'euros au budget européen, un montant qui correspond à ses engagements jusqu'à la fin du cycle budgétaire [...]. Les négociations portent également sur la libre circulation des personnes entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, ce dernier souhaitant limiter l'immigration sur son territoire [...]. L'Irlande, qui partage sa seule frontière terrestre avec le Royaume-Uni, se retrouverait isolée en cas de rétablissement des postes douaniers entre les deux pays [...].

Une grande partie des pourparlers concerne, par ailleurs, les futures relations commerciales entre l'UE et le Royaume-Uni alors que près de la moitié des exportations britanniques est destinée à l'Union européenne.

L'Angleterre a également vu ses relations avec le gouvernement écossais se détériorer. Ce dernier envisage un nouveau vote sur l'indépendance de la province. »

« Qu'est-ce que le Brexit ? », www.touteleurope.eu, 2020.

2 Les objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

« Les objectifs [...] sont :

- la sauvegarde des valeurs communes, des intérêts fondamentaux et de l'indépendance et de l'intégrité de l'Union [...];
- le renforcement de la sécurité de l'Union et de ses États membres ;
- le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité internationale [...];
- le développement et le renforcement de la démocratie et de l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales [...];

L'Union poursuit ces objectifs :

- en instaurant une coopération systématique entre les États membres pour la conduite de leur politique [...];

– en mettant graduellement en œuvre [...] des actions communes dans les domaines où les États membres ont des intérêts importants en commun.

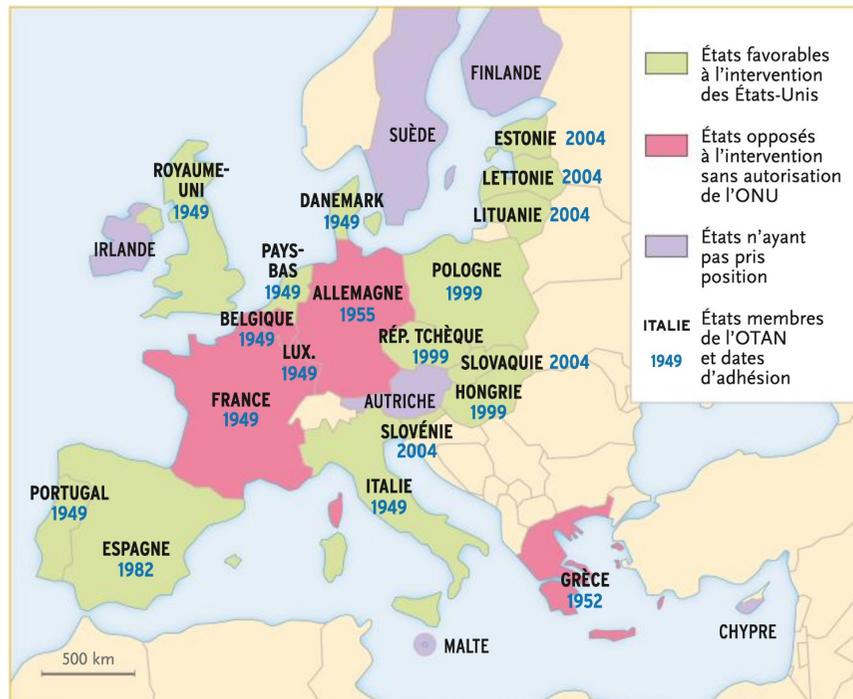
Les États membres appuient activement et sans réserve la politique extérieure et de sécurité de l'Union dans un esprit de loyauté et de solidarité mutuelle. Ils s'abstiennent de toute action contraire aux intérêts de l'Union ».

Titre V du traité de Maastricht, 1992.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

A. Une construction inachevée qui peine à s'imposer sur la scène internationale



5 Les pays européens divisés face à la guerre en Irak

3 Le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

- Le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité :
- élabore et mène la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ;
 - contribue, par ses propositions, à l'élaboration de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE ;
 - préside le Conseil des affaires étrangères ;
 - assure la mise en œuvre des décisions adoptées par le Conseil européen et le Conseil de l'UE ;
 - représente l'UE pour les questions relevant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) à son niveau ;
 - assiste aux réunions des Conseils européens (sans en être officiellement membre)
 - informe le Parlement européen des derniers développements concernant des questions de politique étrangère et de sécurité [...] ;
 - est responsable, conjointement avec le Conseil, des missions et opérations PSDC
 - dirige le réseau diplomatique de l'UE qui se compose de 144 délégations de l'UE dans le monde
 - dirige l'Agence européenne de défense et l'Institut d'études de sécurité de l'UE.

Le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, site Internet du Conseil européen, 2 décembre 2024

2 L'initiative européenne d'intervention

« Proposée par le président français Emmanuel Macron en 2017, l'Initiative européenne d'intervention a été lancée en juin 2018. Son objectif est de renforcer la culture stratégique européenne et de créer les conditions pour que de futurs engagements militaires communs soient possibles entre Européens.

L'Initiative européenne d'intervention a été fondée autour d'un cercle restreint d'États membres : neuf en 2018, treize aujourd'hui dont le Royaume-Uni. Cette participation d'un pays n'appartenant pas à l'UE est possible car ce n'est pas dans le cadre de cette dernière que l'IEI a été créée, même si son but est de consolider la défense européenne.

L'IEI complète la Coopération structurée permanente, initiée en 2017 et qui compte 25 États membres de l'UE (seuls Malte et le Danemark n'y participent pas). Alors que la première vise à améliorer la coopération opérationnelle, la seconde a avant tout vocation à renforcer et mieux coordonner les capacités militaires (matériel et effectifs) des États membres. »

Initiative européenne d'intervention, site de Toute l'Europe, 24 juin 2022.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

B. Une construction politique parfois rejetée et qui a du mal à susciter l'adhésion

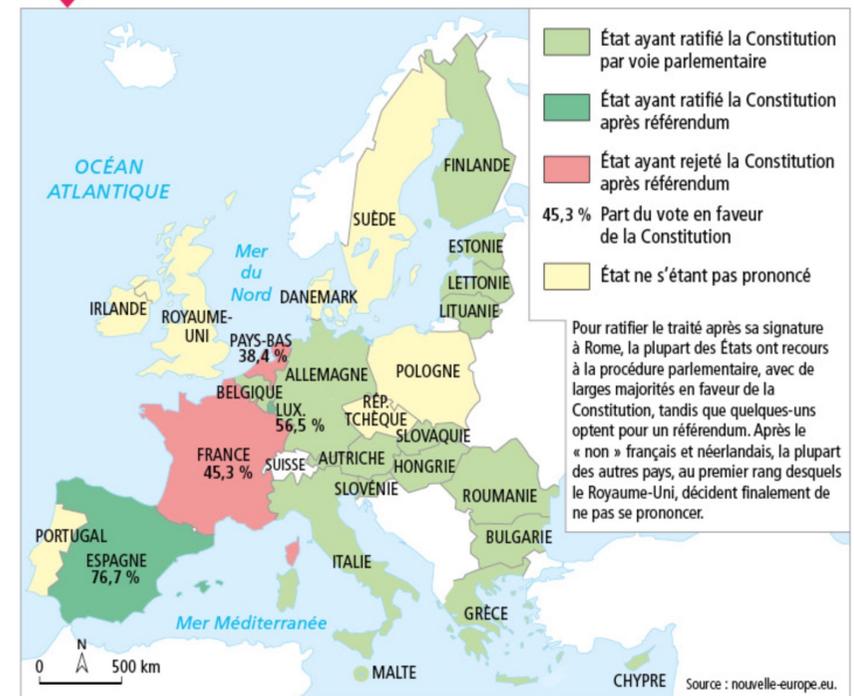


1 La signature de la Constitution

Presque cinquante ans après le traité de Rome, les 25 chefs d'Etat européens se réunissent à dans la salle des Horaces et des Curiaces au Capitole à Rome.

Signature du traité sur la Constitution européenne, le 29 octobre 2004.

2 Le processus de ratification



H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

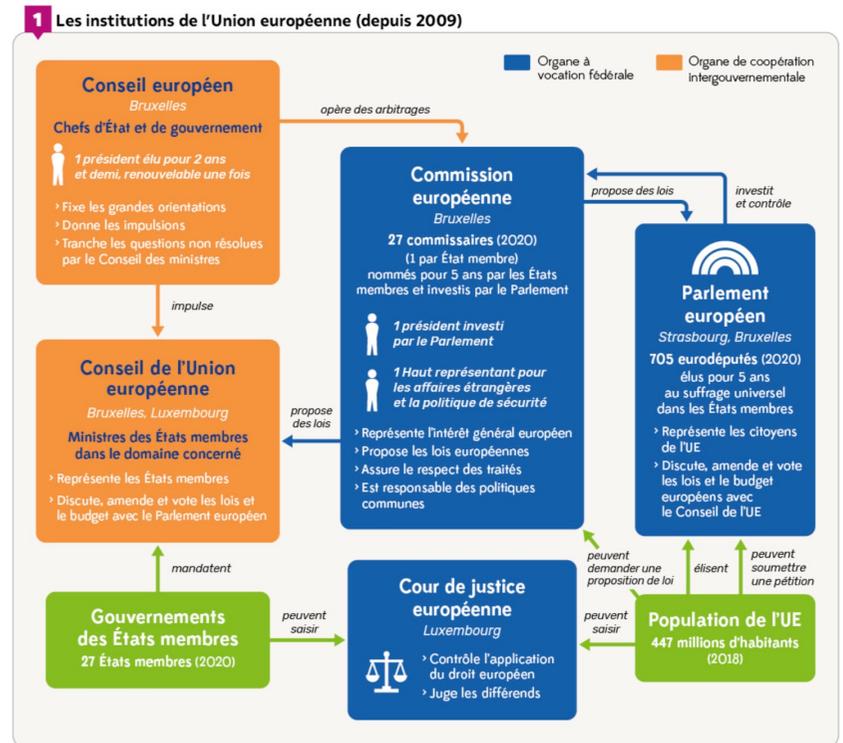
II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

B. Une construction politique parfois rejetée et qui a du mal à susciter l'adhésion



1 L'Union européenne des 27

Ratification du traité de Lisbonne au monastère des Hiéronymites, 13 décembre 2007, photographie anonyme.
Les chefs d'État et de gouvernement des 27 pays membres de l'UE sont rassemblés pour ratifier le traité de Lisbonne.



H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

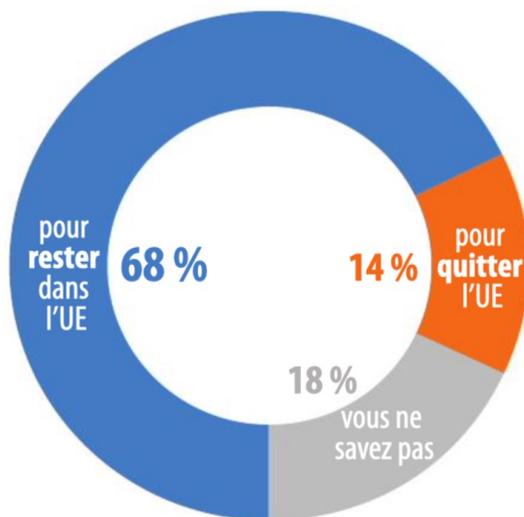
B. Une construction politique parfois rejetée et qui a du mal à susciter l'adhésion



4 Le traité de Lisbonne, une sortie de crise critiquée

Dessin de Giefem, paru dans *L'Alsace*, le 13 décembre 2007, jour de la signature du traité de Lisbonne.

Si un référendum se tenait sur l'appartenance de votre pays à l'UE, vous voteriez...



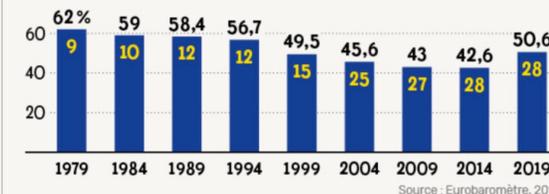
Source : Eurobaromètre, 2019.

2 Une adhésion à l'UE majoritaire

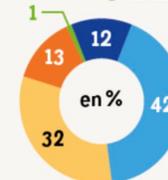
2 L'exercice de la citoyenneté européenne

L'évolution du taux de participation aux élections européennes (1979-2019)

En % 9 Nombre d'États membres



« Connaissez-vous vos droits en tant que citoyen(ne) de l'UE ? »



« Ma voix compte dans l'UE »



Source : Eurobaromètre standard 89, printemps 2018.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

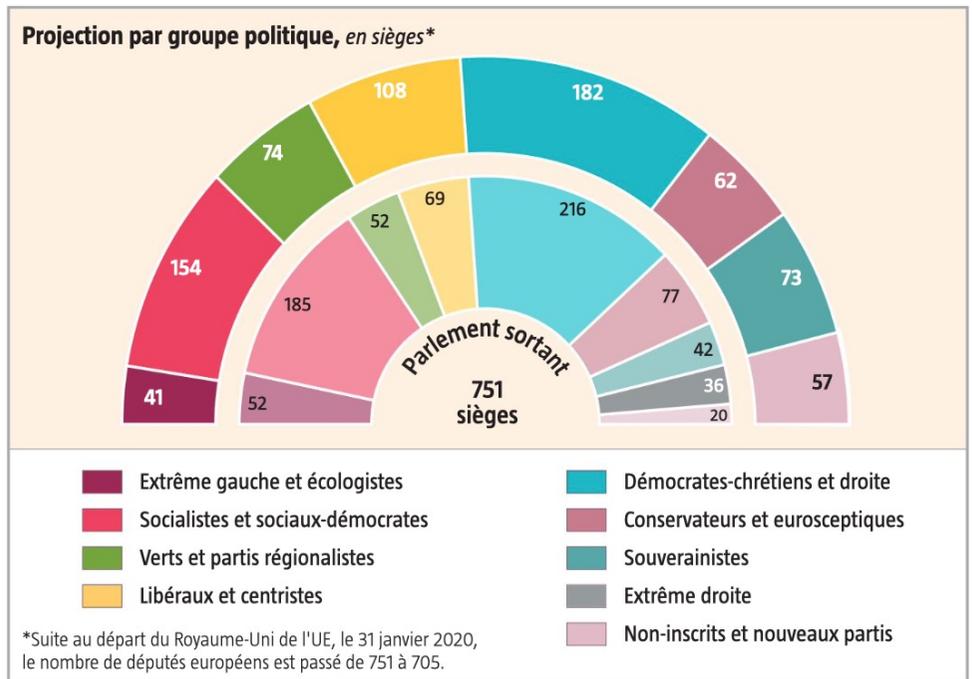
II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

B. Une construction politique parfois rejetée et qui a du mal à susciter l'adhésion



3 Les revendications des partisans du Brexit

« Qui dirige réellement ce pays ? 75 % de nos lois sont maintenant faites à Bruxelles ». Affiches du parti pro-Brexit UKIP lors de la campagne pour le référendum de 2016.



4 Le nouveau Parlement européen élu en 2019

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

C. Une construction en proie à une crise monétaire et à une poussée migratoire

4 E3C Analyse de document 2005, la première crise de l'Euro

Faut-il brûler l'euro ? Pour la première fois depuis la création de la monnaie unique, il y a un peu plus de cinq ans, la question est posée. Nul aujourd'hui ne prend l'hypothèse au sérieux. [...] Ces réactions fébriles témoignent ni plus ni moins de la première grande crise de confiance qui frappe la toute jeune monnaie européenne, dont l'aire d'influence ne cesse pourtant de s'étendre (la Lettonie, Chypre, Malte sont candidats après l'Estonie, la Slovaquie et la Lituanie). [...] Bien sûr, ces considérations n'auraient pas eu autant d'impact si les non français et néerlandais à la nouvelle Constitution n'avaient pas mis l'Europe en état de choc.

Souvenons-nous ! Quand l'euro est lancé, le 1^{er} janvier 1999, ses promoteurs promettent une ère de prospérité. L'Europe, grâce à sa monnaie, ne serait plus tributaire des soubresauts du monde. On est loin du compte, bien sûr. Seules l'Irlande et l'Espagne connaissent un boom économique.

L'euro devait aussi offrir un « bouclier » à l'égard du dollar. Là encore, les résultats ne sont pas au rendez-vous. La valeur de l'euro, on le sent bien, se détermine bien plus à Washington qu'à Francfort. Au total, l'euro que l'on a glissé dans la poche de millions de citoyens le 1^{er} janvier 2002 est moyennement populaire. Un récent sondage effectué par Stern indique même que 56 % des Allemands souhaitent le retour au mark.

La réalité est bien différente : jamais depuis cinquante ans les taux d'intérêt en France et en Europe n'ont été aussi bas. Si les entreprises veulent investir et les ménages dépenser, les conditions financières s'y prêtent tout particulièrement.

Patrick Bonazza, « Faut-il brûler l'euro ? », *Le Point*, 9 août 2005.

5 Répondre à la crise de l'euro de 2009

Beaucoup de gens, en France, n'ont pas conscience de la profondeur de l'abîme au bord duquel l'économie européenne s'est trouvée, ce vendredi soir, lorsque la spéculation contre les dettes grecque, espagnole et portugaise a entraîné une perte de confiance des opérateurs des marchés financiers [...]. Brutalement arrachés à leur confusion et à leur déni par l'aggravation de la situation, les gouvernements européens ont fait face et, dans la nuit du 9 au 10 mai, poussés par les Etats-Unis et le FMI¹, créé un fonds de stabilisation massif, sorte de Fonds monétaire européen doté d'une force de frappe de 750 milliards d'euros. [...]

Il faut maintenant aller plus loin. [...] Une monnaie unique ne peut pas fonctionner sans solidarité entre les Etats. Sans harmonisation budgétaire et sans un minimum de convergence économique, l'euro ne peut pas exister. Et sans l'euro, l'Europe ne pèse plus grand-chose. [...] Seule une discipline budgétaire et fiscale collective leur permettra de mettre de l'ordre dans leurs finances. [...] C'est à cette condition que la monnaie unique, qui nous apporte beaucoup plus qu'elle nous contraint, peut exister.

« Le jour où l'euro a failli mourir »,
éditorial du *Monde*, 18 mai 2010.

1. Fonds monétaire international



1 Manifestation contre la politique d'austérité à Athènes (18 mai 2017)

En 2017, 25 % des Grecs vivent dans la grande pauvreté et le taux de chômage en Grèce s'élève à 23 %.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

II. L'Union européenne, une construction qui est remise en question

C. Une construction en proie à une crise monétaire et à une poussée migratoire

3 L'Union européenne face aux réfugiés

« Poussés sur les routes et les mers par une guerre toujours plus violente, des centaines de milliers de Syriens arrivent en Europe durant la seconde moitié de 2015, via la Turquie. Face au drame qui se déroule en Méditerranée et aux morts sans cesse plus nombreux dans les naufrages d'embarcations de fortune, Angela Merkel, la chancelière allemande, décide d'accueillir des migrants et de ne pas fermer les portes de l'Allemagne, tandis que les 28 États membres votent une directive mettant en place une relocalisation des migrants au sein de l'UE pour soulager les pays les plus concernés¹. Mais certains États se refusent à l'appliquer et ferment leurs frontières². L'UE se retrouve une nouvelle fois plongée dans la crise, une crise de valeurs, une crise humanitaire, une crise qui remet en cause ses fondements mêmes [...]. C'est tout le sens de la construction européenne qui est en question, alors même que la Grèce n'est pas sortie d'affaire, que la Pologne et la Hongrie s'engagent de plus en plus vers une "démocratie illibérale" (selon les termes du Premier ministre hongrois Viktor Orban) et que se profile à l'horizon le référendum britannique sur une éventuelle sortie de l'Union européenne. »

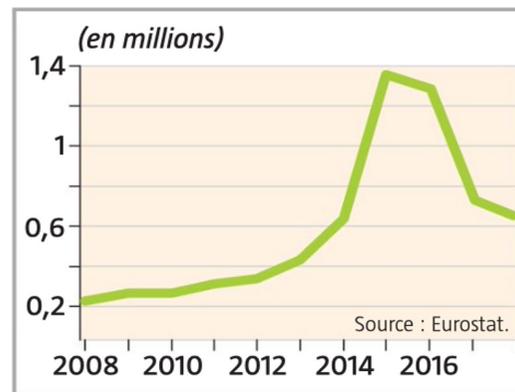
Marion Gaillard, « L'Union européenne en crise », 2004-2017, *L'Histoire* n° 406, décembre 2017.

1. Grèce et Italie. 2. Hongrie, Pologne, République tchèque.

1 L'Union européenne face aux migrations externes



2 Demandes d'asiles dans l'UE (2008-2018)



1 Les tensions internes à l'Union européenne

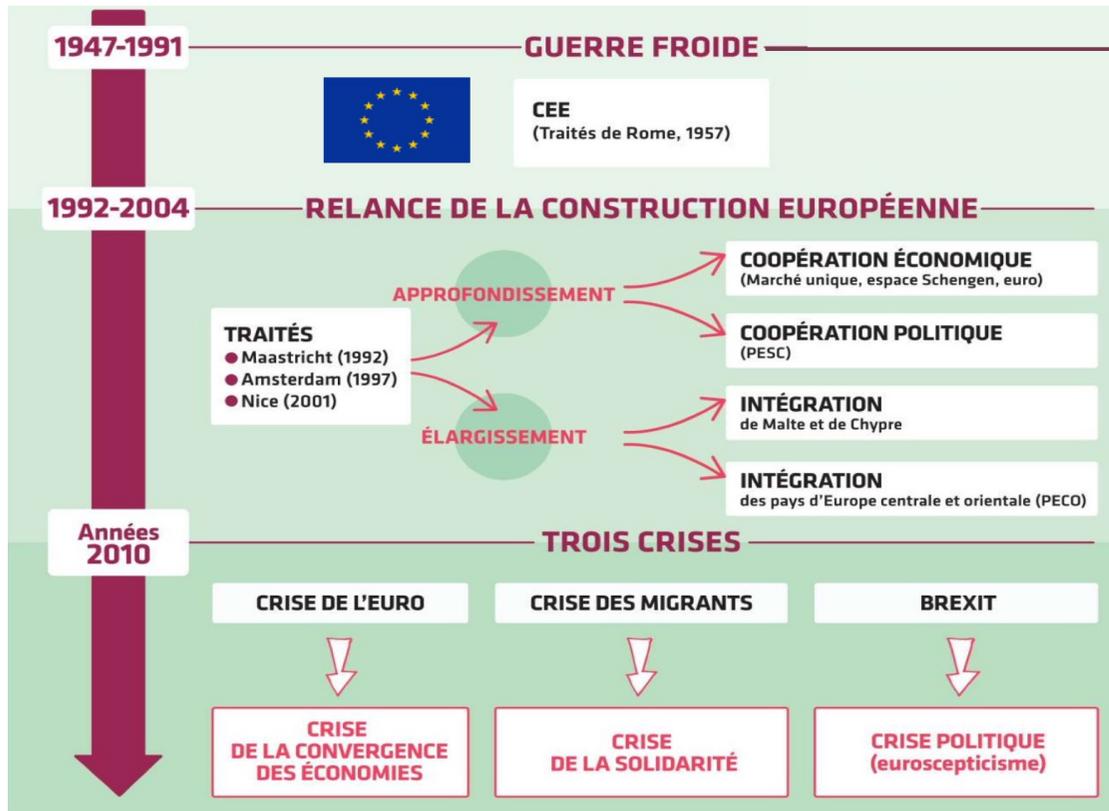
Cela fait deux ans que les gouvernements tentent, en vain, de réformer le système d'asile en Europe. Mais la discussion pourrait brusquement s'accélérer suite à l'arrivée au pouvoir en Italie du gouvernement populiste. Sa décision de ne pas accueillir l'*Aquarius*¹ dans un port transalpin a exacerbé les tensions en Europe, notamment avec la France. Elle a surtout acté pour de bon la défaillance du règlement de Dublin établi en 2013 pour régir les flux migratoires en Europe mais qui a besoin d'une sérieuse réforme. [...] Il précise que la demande d'asile doit être étudiée dans le premier pays européen où un réfugié a mis les pieds avant d'éventuellement être transféré dans un autre État. Principale porte d'entrée du continent pour les réfugiés venus d'Afrique du Nord, l'Italie ne veut plus accueillir ces dizaines de milliers de personnes ; son ministre de l'Intérieur Matteo Salvini, leader de l'extrême droite, refuse que son pays devienne « le camp de réfugiés de l'Europe » et a promis de renvoyer 500 000 sans-papiers. À la place, Giuseppe Conte, le président du Conseil, veut la mise en place de quotas obligatoires de prise en charge des réfugiés pour chaque pays de manière à répartir la charge sur tout le continent. Face au refus annoncé des nationalistes du centre de l'Europe (ils ont déjà dit non à cette proposition lorsque la Commission européenne l'a formulée en 2015), des alternatives sont explorées.

Alexandre Boudet, « Les Européens sont au moins d'accord sur une chose : il faut revoir les accords de Dublin », *Huffingtonpost*, 15 juin 2018.

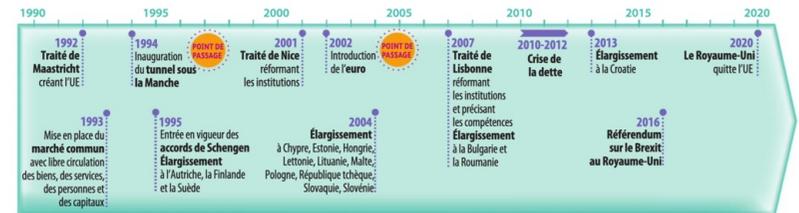
¹ L'*Aquarius* est un navire de l'association SOS Méditerranée qui vient au secours des migrants en Méditerranée.

H10 - LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE DEPUIS 1992 : ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

Schéma bilan



Dates



Personnages



Boris Johnson
(1964-...)

Journaliste, membre du parti conservateur, il est élu député puis maire de Londres de 2008 à 2016. Il fait campagne pour le « leave » lors du référendum sur le Brexit en juin 2016. En 2019, il prend la tête du parti conservateur puis est nommé Premier Ministre. Il fait le choix d'un Brexit dur conduisant à une sortie de l'UE sans accord.



Angela Merkel
(1954-...)

Membre de la CDU, le parti conservateur allemand, elle est plusieurs fois ministre fédérale entre 1991 et 1998. En 2000, elle prend la tête de la CDU. Après la victoire de la CDU aux élections de 2005, elle devient chancelière de l'Allemagne. Elle est considérée comme la personnalité politique la plus puissante au sein de l'UE.



Ursula von der Leyen
(1958-...)

Femme politique allemande, membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), ministre à plusieurs reprises de 2005 à 2019, dont ministre fédérale de la Famille, du Travail et de la Défense. Élu en 2019, elle est la première femme à occuper la fonction de Présidente de la Commission européenne. Elle est réélue en 2024.